

pour préparer l'intervention militante. Cela veut dire que la formation ne doit plus être conçue comme la transmission d'un savoir académique, mais l'organisation d'une formation permanente en fonction de l'intervention. Le système d'organisation à mettre en place doit donc être dans son ensemble un système de formation et d'information tissant systématiquement les réseaux qui doivent réellement faire de l'organisation un intellectuel collectif.

## V. — LES CONSEQUENCES ORGANISATIONNELLES

De l'appréciation de la mutation organisationnelle en cours et de nos besoins actuels, il résulte la nécessité d'un système d'organisation assumant réellement la pleine vocation d'une organisation autonome. Cela signifie la rupture envers tout système d'organisation lié à l'entrisme.

a) Pour diverses raisons, le système d'organisation à promouvoir doit mettre en avant l'idée d'une *centralisation poussée*. En effet, avant mai aucun courant n'avait, à proprement parler, de responsabilité politique (ils pouvaient se permettre toutes les proclamations les plus incongrues sans entraîner pour l'organisation des conséquences catastrophiques, sinon quelques départs). Aujourd'hui, l'audience acquise en mai, le rôle que nous sommes appelés à jouer face au P.C.F. nous place devant des responsabilités considérables sans qu'une implantation qualitativement différente nous donne des garanties et des garde-fous contre les décisions intempestives.

Par ailleurs, l'effort d'implantation dans la classe ouvrière, la nécessité de faire face à la répression, requiert une rigueur organisationnelle manuelle, une discipline de centralisation des décisions. Une organisation de militants ouvriers éprouvés pourrait répartir le poids de cette discipline et de cette centralisation sur diverses instances. Quant à nous nous ne pouvons sauter à pieds joints par-dessus l'état réel de l'organisation avec laquelle nous devons œuvrer. Cela signifie *qu'une centralisation poussée doit compenser l'immaturité et l'hétérogénéité de l'organisation dans l'immédiat*.

En particulier le maximum de pouvoirs doivent être accordés au Comité Central, principal organe dirigeant de l'organisation. Pour se réunir fréquemment, pour jouer un rôle de réel dirigeant politique, l'élection au C.C. ne doit plus combiner des critères politiques et géographiques, mais repose essentiellement sur des critères politiques même s'il doit en résulter une direction très majoritairement parisienne. En fait cet inconvénient peut aussi fonctionner comme un avantage à l'égard de l'organisation interne du travail du C.C. En effet outre l'existence d'un B.P. et d'un Bureau d'Organisation, les membres du C.C. auront à prendre en charge, par équipes contrôlées par le B.P., la direction des secteurs de travail (ouvrier-syndical, jeunesse scolarisée, enseignant), la politique de formation, le contrôle du journal et de la politique d'édition. L'ensemble de ces tâches demande une activité quasi-permanente du C.C. que la concentration d'une majorité de membres sur Paris peut faciliter.

b) L'organisation doit se construire autour de l'axe du travail